

Concours anglais collège

« The more I say »

Cahier des charges



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation du concours

Objectifs du concours

Dans le cadre de la huitième édition de la semaine des langues (du lundi 27 mars au samedi 1er avril 2023), le ministère lance un concours de production linguistique en anglais, à la fois ludique et vecteur d'excellence, pour encourager une pratique créative et exigeante de cette langue au collège.

Les productions proposées dans le cadre du concours s'inscrivent dans la thématique de cette semaine des langues : « L'important c'est de communiquer ! »

Titre du concours

« The more I say »

Public visé

- Toutes les classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} ;
- LV1 et LV2 anglais.
- Toute typologie d'établissements et de territoires
- Tout profil de classes et de dispositifs.

Contenu pédagogique

Production(s) attendue(s)

- Une production orale, écrite ou mixte en anglais en lien avec la thématique annuelle de la semaine des langues.
- Type de support :
 - 2 pages maximum (10 000 signes espaces compris maximum) ;
 - pour les productions audio :
 - ❖ 3 minutes maximum ;
 - ❖ format MP3.
 - pour les productions vidéo :
 - ❖ 3 minutes maximum ;
 - ❖ format MP4 ;
 - ❖ image au format paysage.
- participation individuelle ou collective.

Modalités de transmission des productions

Chaque participant fera parvenir sa production par FileSender ou un lien vers la plateforme numérique de stockage du fichier. L'envoi se fera au plus tard le lundi 22 mai, délai de rigueur, à l'adresse électronique suivante : manuel.moyen@ac-grenoble.fr

Critères de réussite

- Richesse de la langue et qualité linguistique (5 points).
- Pertinence culturelle / Ancrage culturel (5 points).
- Engagement de l'élève/des élèves : en référence à l'annexe 3 (5 points).
- Originalité de la production en cohérence avec la thématique « L'important c'est de communiquer » (5 points).

Les productions seront ensuite appréciées par un jury académique qui sélectionnera quatre productions qui concourront au niveau national. Le comité de sélection national, avec la participation du collège langues vivantes étrangères du Conseil supérieur des langues, se réunira en fin d'année scolaire 2023, pour une annonce des résultats aux académies avant les vacances scolaires d'été. Les prix sont remis lors d'une cérémonie nationale organisée par le ministère avant les vacances scolaires d'été.